



Institut européen pour l'égalité
entre les hommes et les femmes

Bilan de la mise en œuvre dans l'UE du
domaine K du programme d'action de Pékin: Les
femmes et l'environnement

L'égalité des genres et le changement climatique

Principaux résultats



Le présent rapport s'appuie sur une étude préparée par Milieu Ltd et Life e.V. pour l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ni EIGE ni une tierce personne représentant l'Institut ne peut être tenu responsable de l'utilisation se rapportant aux données contenue dans ce rapport.

Ilze Burkevica a coordonné l'élaboration du rapport et des principaux résultats, tandis que l'assurance qualité de la recherche a été assurée par l'équipe de recherche de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, composée de Jolanta Reingarde, Ilze Burkevica, Ioana Borza, Merle Paats, Jesper Schou Hansen et George Kyriacou.

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.**

Un numéro unique gratuit (*): 00 800 6 7 8 9 10 11

(*). Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

ISBN 978-92-9218-030-0

doi: 10.2839/3682

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. 2012

Imprimé en Belgique

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Avant-propos

Le changement climatique démultiplie les changements environnementaux et a des répercussions majeures sur la vie des femmes et des hommes. Ces répercussions et conséquences ne sont pas neutres en termes de genre. Les femmes et les hommes ont des besoins, des priorités et des possibilités différentes d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. Dès lors, les politiques relatives au changement climatique et les actions prises pourront être plus efficaces et renforcer l'égalité si elles prennent en compte les aspects liés au genre.

La publication qui suit synthétise les principaux résultats du rapport de l'EIGE sur la mise en œuvre de l'un des douze domaines prioritaires de la Déclaration et du programme d'action de Pékin pour l'égalité, le développement et la paix. En tant que deuxième rapport, il poursuit la série des rapports de l'EIGE, préparés avec le soutien des présidences du Conseil de l'UE dans le cadre du suivi du programme d'action de Pékin. La présidence danoise du Conseil de l'Union européenne a choisi d'examiner l'égalité des genres et le changement climatique et le présent rapport s'intéresse à la participation des femmes et des hommes à la prise de décisions liées au changement climatique dans le secteur public et à l'éducation dans les branches scientifiques et techniques.

Étant donné que ce domaine est extrêmement vaste et peu étudié, l'analyse et les discussions se sont centrées sur la participation des femmes à la prise de décisions liées au changement climatique et à la segmentation de l'éducation entre les genres. Le rapport fournit des données sur la participation des femmes à la prise de décisions liées au changement climatique dans le secteur public et met en évidence le faible taux de participation des femmes, que ce soit au niveau national, européen ou international. Le rapport présente également les dernières données disponibles ventilées par genre sur les taux de participation des femmes dans les sciences naturelles et la technologie au niveau de l'enseignement supérieur dans les États membres de l'UE. L'EIGE propose d'introduire de nouveaux indicateurs dans ce domaine.

Les résultats montrent que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de choisir des branches scientifiques et techniques. La proportion de diplômées de l'enseignement supérieur est particulièrement basse dans l'ingénierie et les transports, deux domaines particulièrement liés aux secteurs des transports et de l'énergie, qui sont importants pour le changement climatique.

Dans treize États membres, les femmes occupent au moins un quart des postes de haut niveau dans les trois secteurs publics analysés, à savoir les transports, l'énergie et l'environnement, le secteur de l'environnement étant plus équilibré en termes de genre que les transports et l'énergie. Pourtant, dans quatre États membres, la représentation des femmes dans ces secteurs est inférieure à 15 %.

Comme l'ont conclu les ministres des pays nordiques en 2009, « nous avons besoin des talents et des ressources de chacun. Les hommes et les femmes pensent différemment et contribuent de façon différente aux solutions. Pour préserver cette diversité, les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes chances d'influencer et de bénéficier des investissements réalisés pour lutter contre le changement climatique (adaptation/atténuation). Ce processus rendra les hommes et les femmes égaux et en fera des partenaires et des citoyens collaborant à part entière. »¹

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à cette publication et, en particulier, à la direction générale Justice de la Commission européenne et au groupe de travail de l'EIGE sur les indicateurs de Pékin. Cette publication apporte de nouveaux éléments de preuve solides aux débats sur l'égalité des genres et sur l'égalité des chances des femmes et des hommes dans l'Union européenne.

Virginija Langbakk

Directrice

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes est un organisme autonome de l'Union européenne, mis en place pour contribuer à et renforcer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques communautaires et dans les politiques nationales qui en résultent, et la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, ainsi que dans le but de sensibiliser les citoyens de l'UE à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.eige.europa.eu

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Švitrigailos g. 11M

LT-03228 Vilnius

Lituanie

Tel: +370 5 239 4107

Fax: +370 5 239 2163

Email: eige.sec@eige.europa.eu

www.eige.europa.eu

www.twitter.com/eurogender

www.facebook.com/eige.europa.eu

www.youtube.com/eurogender

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction.....	6
La dimension de genre du changement climatique.....	7
Égalité des genres et changement climatique: de nouveaux indicateurs	13
Participation à la prise de décisions liées au changement climatique	14
Segmentation de l'éducation.....	20
Conclusions.....	23
Notes	26



Introduction

La quatrième conférence mondiale sur les femmes, qui s'est déroulée à Pékin en 1995, a officiellement adopté la Déclaration et le programme d'action de Pékin pour l'égalité, le développement et la paix. La Déclaration et le programme d'action esquissent les objectifs stratégiques et les actions que la communauté internationale, les gouvernements nationaux et la société civile doivent entreprendre pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes et des filles en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales de toutes les femmes tout au long de leur vie.

En signant ce document, les 27 États membres de l'Union européenne (UE) reconnaissaient officiellement leur responsabilité dans l'adoption de mesures visant à mettre en œuvre la Déclaration et le programme d'action de Pékin et s'engageaient à surveiller les progrès et à faire rapport sur chacun des domaines prioritaires. En dépit du fait que la responsabilité première du développement des femmes relève des gouvernements nationaux, l'UE a participé à la rédaction de la Déclaration de Pékin et soutient ses États membres dans leurs actions.

Depuis 2010, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) soutient les présidences du Conseil de l'Union européenne dans le cadre du suivi de la Déclaration et du programme d'action de Pékin. Le Danemark, qui occupe la présidence du Conseil de l'UE au cours du premier semestre 2012, a décidé, en coopération avec la Commission, le groupe de haut niveau sur l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes et l'EIGE, d'examiner le domaine intitulé «Les femmes et l'environnement», en se concentrant sur l'égalité des genres et le changement climatique et de proposer des indicateurs en la matière. Deux aspects importants de l'objectif K.1 ont été examinés: la participation des femmes à la prise de décisions liées au changement climatique aux niveaux national, européen et international et l'accès des femmes à l'éducation dans les branches scientifiques et techniques liées au changement climatique.

Cette synthèse présente les principaux résultats contenus dans le rapport².

La dimension de genre du changement climatique

Le changement climatique est l'un des principaux défis de l'ère moderne. Il s'agit d'un domaine important d'action politique de l'Union européenne. L'UE a en effet adopté une démarche intégrée du climat et de la politique énergétique et joue un rôle central dans le renforcement des efforts mondiaux de protection du climat. En outre, l'UE est tenue de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses activités. L'engagement de l'UE en faveur de l'intégration de la dimension de genre réclame des actions afin que l'égalité des genres soit incorporée dans les politiques et programmes environnementaux à tous les niveaux et à tous les étapes par les parties intervenant dans l'élaboration des politiques.

Le changement climatique est une variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa variabilité, qui persiste pendant une longue période. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)³, il ne fait aucun doute que l'on assiste actuellement à un réchauffement du système climatique, avec des hausses des températures globales, la fonte des neiges et des glaces et l'élévation du niveau des mers, qui affectent à la fois les environnements tant naturel qu'humain.

Le changement climatique anthropogène ou induit par des personnes, causé par les émissions de gaz à effet de serre (GES), est largement reconnu comme l'un des défis majeurs de notre époque. Les effets escomptés dans l'UE sont des conditions climatiques extrêmes plus fréquentes et plus intenses, des températures élevées et des sécheresses (en Europe du Sud), ainsi que le recul des glaciers et une diminution du manteau neigeux, entraînant davantage d'inondations et d'érosion côtière, une fréquence plus élevée des incendies, des pertes significatives d'espèces animales et végétales, une réduction de la disponibilité des ressources en eau et une productivité agricole réduite. Ces effets géophysiques auront des répercussions socioéconomiques, telles que des

conséquences sur la santé humaine et une pression sur des activités économiques comme le tourisme.

En Europe, les secteurs de l'énergie et des transports sont à l'origine de l'essentiel des émissions de GES et il est essentiel de les considérer dans le combat pour l'atténuation, voire la prévention d'un changement climatique futur. Selon les données fournies par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)⁴, dans l'UE 27, la principale source d'émissions de GES est la combustion de carburant destinée à la transformation de l'énergie, aux transports et à diverses activités industrielles. L'agriculture et les déchets sont également importants. Il y a lieu de noter que la part des transports dans les émissions globales de GES est passée de 13,8 % en 1990 à 20,2 % en 2009.

L'UE a en élaborant des politiques ambitieuses en matière de changement climatique et a mis en œuvre diverses initiatives⁵. Outre ces initiatives au sein de l'UE, des négociations internationales se déroulent dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces négociations ont pour but de trouver un accord sur de nouveaux engagements et mécanismes en vue de réduire le réchauffement global, de faire face à ses conséquences inévitables et d'apporter un soutien financier aux pays en développement.

À ce jour, la dimension de genre du changement climatique a été relativement absente des débats et des initiatives politiques menés dans l'Union européenne et dans d'autres pays développés. Cette question importante doit être prise en compte car les rôles et les identités construits socialement tout autant que la dynamique existante du pouvoir influent sur la façon dont les femmes et les hommes contribuent, ressentent et réagissent au changement climatique.

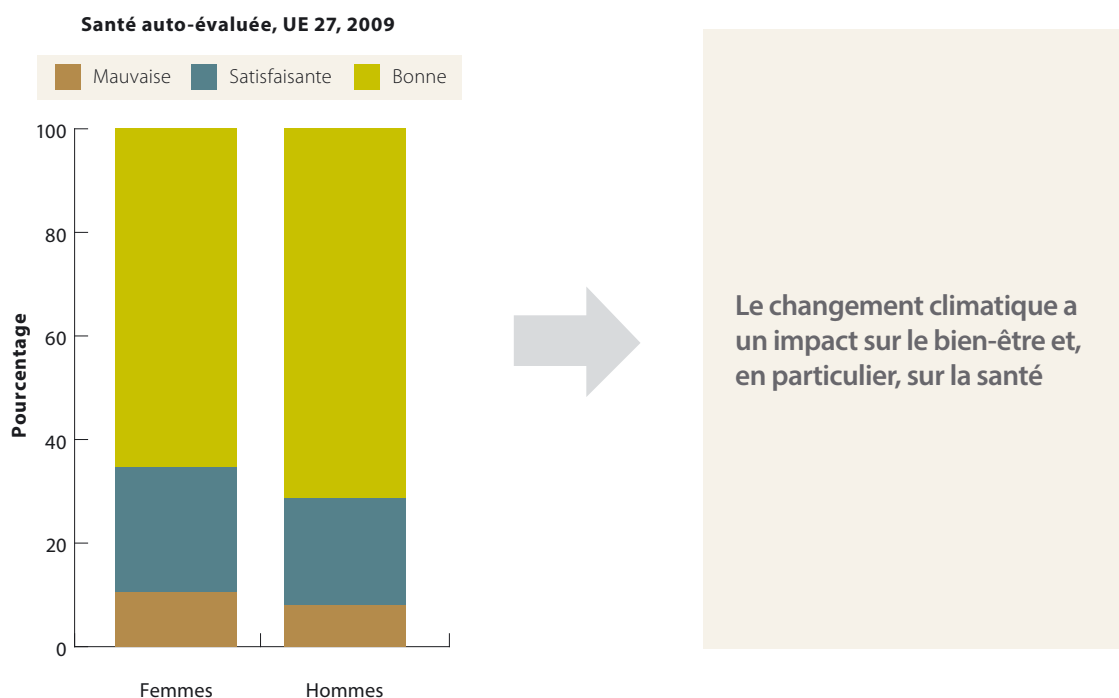
Premièrement, les femmes et les hommes sont touchés différemment par les effets du changement climatique. Les hommes et des femmes ont des



responsabilités et des rôles différents au sein de la famille et du ménage et la ségrégation entre les hommes et les femmes sur le marché du travail ainsi que l'écart salarial entre les genres entraînent une vulnérabilité différente des femmes et des hommes face aux effets du changement climatique (Figures 1, 2 et 3). On recense davantage de victimes chez les femmes en cas de conditions climatiques extrêmes et d'expériences stressantes engendrées par des catastrophes. Les inégalités économiques génèrent des différences en termes de capacité d'adaptation. Le

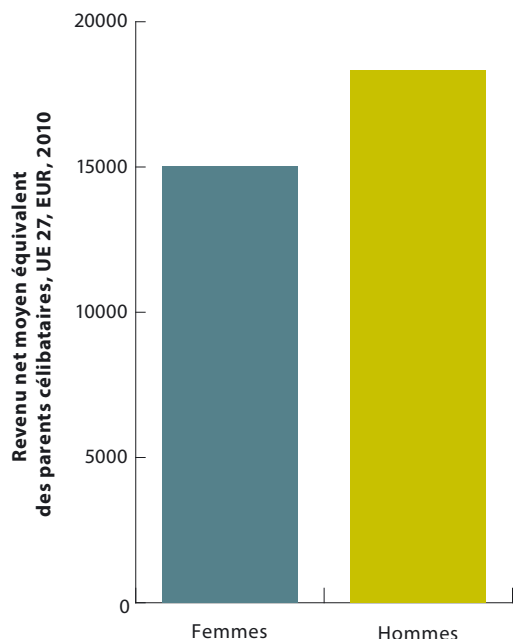
salaires et les avoirs des femmes étant, en moyenne, plus limités, les mères célibataires et les femmes âgées, en particulier, sont défavorisées lorsque des mesures onéreuses d'adaptation sont requises. De plus, le travail de soins peut augmenter en raison de l'impact du changement climatique sur la santé ou de catastrophes naturelles, qui font peser une charge supplémentaire sur les personnes qui prodiguent essentiellement ces soins.

Figure 1: Plus de femmes jugent leur santé mauvaise



Source: Eurostat, EU-SILC (hlth_silc_01)

Figure 2: Les femmes ont des revenus inférieurs, en particulier les mères célibataires et les femmes âgées

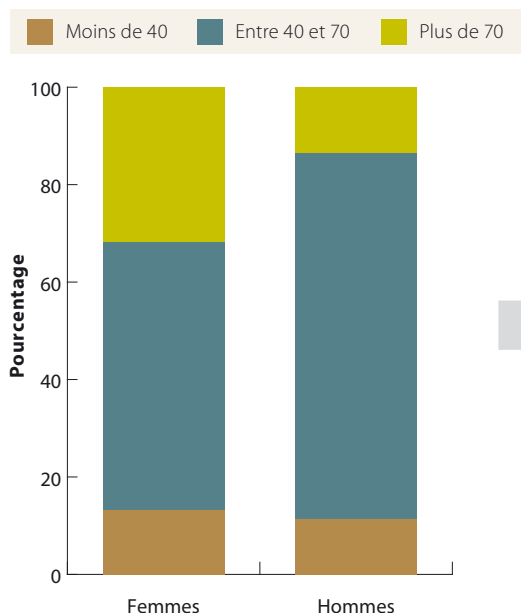


Source: Eurostat, EU-SILC (ilc_di04)

Les femmes font figure de cas particuliers lorsque des mesures d'adaptation onéreuses sont requises, car il se peut qu'elles n'aient pas les moyens de faire face au changement climatique et de se protéger

Figure 3: Les femmes travaillent plus dans le cadre d'un travail rémunéré et non rémunéré, y compris les soins apportés à la famille, le travail ménager, etc.

Temps de travail rémunéré et non rémunéré, en heures, 2010



Source: European Working Conditions Survey

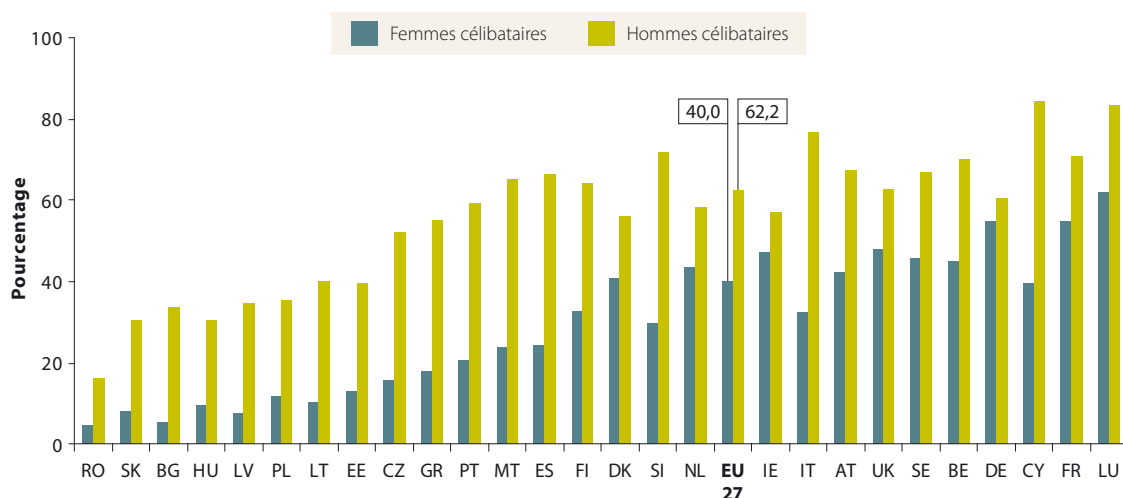
Les soins peuvent augmenter en raison de l'impact du changement climatique sur la santé ou de catastrophes naturelles, qui font peser une charge supplémentaire sur les personnes qui prodigent les soins



Deuxièmement, il est démontré que les femmes et les hommes européens contribuent différemment aux émissions de GES et à partir de la changement climatique. Ces différences sont fondées sur des identités et des rôles de genre qui affectent le comportement et les modes de consommation des hommes et des femmes. Le peu de données quantitatives disponibles indiquent qu'en moyenne, les femmes produisent moins d'émissions de gaz que les hommes. Dans le secteur des transports, en particulier, des études importantes ont démontré que les femmes

et les hommes ont des modes de déplacement différents et que les femmes ont tendance à voyager de façon plus durable que les hommes. L'alimentation est un autre exemple de ces différences. En effet, la consommation quotidienne de viande des femmes tend à être plus faible et l'élevage contribue aux émissions de GES de l'agriculture. Les femmes sont également plus conscientes des questions environnementales et de santé et plus désireuses de modifier leur comportement pour répondre aux pressions environnementales.

Figure 4: Pourcentage de ménages unipersonnels possédant une voiture, 2009



Source: Eurostat, EU-SILC (données calculées par Eurostat à la demande de l'EIGE)

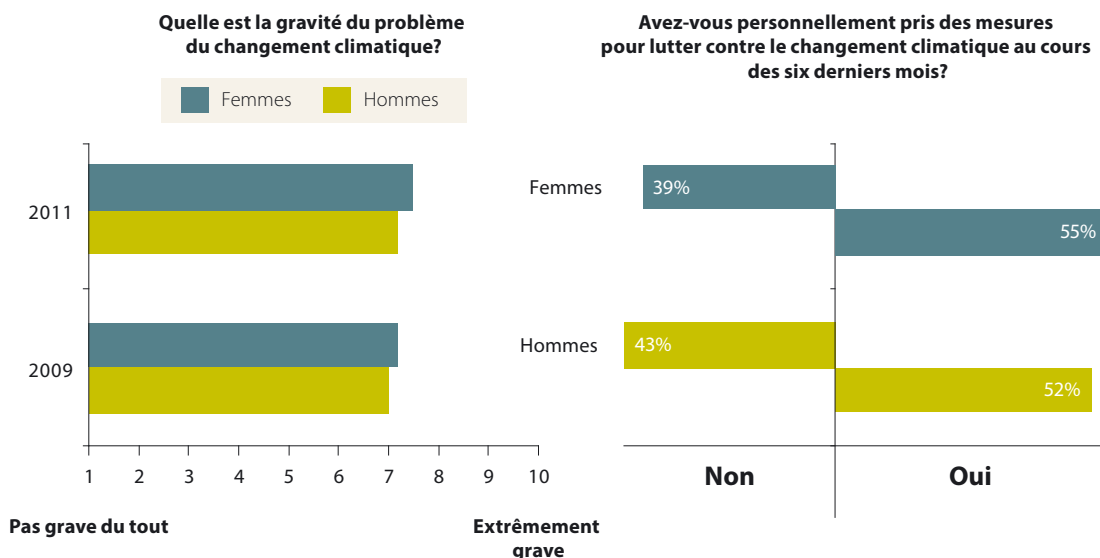
Troisièmement, sur le plan individuel, les hommes et les femmes possèdent des capacités différentes d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. Il ressort de l'étude que les options dont disposent les femmes et les hommes pour se convertir à un style de vie à faibles émissions de carbone sont forgées par l'éducation, les rôles de genre, la division du travail au sein du ménage et les revenus. Les femmes ont ainsi tendance à passer plus de temps à l'intérieur parce qu'elles assument plus souvent des responsabilités de soin au sein de la famille et dépendent donc dans une mesure plus

large du chauffage. En ce qui concerne la mobilité, les femmes sont plus dépendantes d'un accès aux transports publics, parce qu'elles sont moins nombreuses à posséder une voiture (Figure 4). Du fait de leurs revenus moindres, les femmes encourent un plus grand risque de pauvreté énergétique que les hommes et ont moins de choix pour investir dans des options à faibles émissions de carbone, telles que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. En outre, les femmes se sentent moins informées de ces possibilités et ont un plus grand besoin d'informations adéquates.

Quatrièmement, les hommes et les femmes ont une perception et une attitude différentes envers les options contribuant à atténuer le changement climatique (Figure 5). Selon les sondages, les femmes sont, en moyenne, plus préoccupées par le changement climatique. Elles éprouvent un plus grand besoin d'action pour lutter contre le changement climatique et sont plus susceptibles de changer de comportement. En règle générale, les hommes ont davantage

confiance dans les solutions technologiques. En termes d'options d'approvisionnement énergétique, les préférences des hommes et des femmes varient considérablement. Ainsi, les femmes sont-elles plus susceptibles de rejeter l'énergie nucléaire que les hommes. Les femmes sont plus favorables à des mesures politiques pour réduire l'utilisation des voitures que les hommes.

Figure 5: Attitudes vis-à-vis du changement climatique, 2009 et 2011



Source: Enquête Eurobaromètre

Rapport: Change climatique, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_372_en.pdf

Note : les valeurs moyennes calculées au niveau Européen sont différenciées par sexe et peuvent ne pas montrer les différences, importantes dans certains pays, dans un même sexe.

Finalement, les hommes et les femmes sont touchés différemment par les conséquences socio-économiques des politiques climatiques. Les femmes et les hommes, dans une large mesure en raison de leurs rôles de genre, des rapports de pouvoir, des revenus et des avoirs, sont exposés différemment au changement climatique et contribuent de manière différente aux émissions globales de GES nocifs. Ils ont des capacités différentes de réduction des émissions, ainsi

que des stratégies d'adaptation et des perceptions et des préférences différentes en ce qui concerne les politiques et les mesures destinées à réduire les émissions. Toutes ces différences de genres doivent être prises en considération lors de l'élaboration des politiques, des mesures et des instruments de lutte contre le changement climatique.



La question des rapports de pouvoir et de la participation à la politique climatique est à l'intersection de toutes ces dimensions et soulève la question de savoir qui planifie et prend les décisions et comment la planification et les décisions sont prises. Une représentation égale des hommes et des femmes dans les postes décisionnels, dans la recherche sur le changement climatique, dans le développement technologique et dans les négociations internationales est une condition préalable à une politique de lutte contre le changement climatique qui tienne compte du genre.

À ce jour, la prise en compte limitée de cette dimension de la politique de lutte contre le changement climatique peut s'expliquer en partie par une absence générale de prise de conscience des aspects mentionnés. En outre, les études qui apportent des preuves plus solides à l'appui des aspects spécifiques aux genres de la lutte contre le changement climatique sont rares dans l'UE. La lutte contre le changement climatique est encore souvent considérée comme une politique neutre aux spécificités des genres.

Le lien entre les politiques climatiques sensibles à la dimension de genre et l'égalité entre les hommes et

les femmes dans la prise de décisions n'a pas encore fait l'objet de recherches poussées. Néanmoins, la parité entre les hommes et les femmes dans le processus décisionnel est une question d'égalité, de justice et de démocratie et, outre le fait qu'elle ouvre la voie à des politiques plus sensibles au genre, elle est un objectif en soi. Une participation accrue des femmes dans les domaines en rapport avec la science et la technologie, qui peut conduire à des carrières dans les secteurs de l'énergie et des transports, est une condition préalable pour accéder aux institutions et aux structures de pouvoir qui contrôlent et soutiennent l'élaboration des politiques sur le changement climatique.

Le présent rapport propose des indicateurs permettant de mesurer la participation des femmes à la prise de décisions sur les politiques publiques concernant le changement climatique, aux niveaux national, européen et international, dans les secteurs de l'environnement, des transports et de l'énergie, dans les États membres et à l'échelle de l'UE, ainsi que la segmentation de l'éducation selon les genres dans les domaines des sciences naturelles et des technologies.

Égalité des genres et changement climatique: de nouveaux indicateurs

Les indicateurs proposés mesurent la participation des femmes dans la prise de décisions en matière de lutte contre le changement climatique dans le secteur public et la segmentation de l'éducation dans les domaines en rapport avec l'environnement et le changement climatique. Pour aborder cette question, les indicateurs couvrent le nombre de femmes occupant des postes décisionnels de haut niveau dans l'ensemble de l'Union européenne et dans des études scientifiques et techniques.

Les indicateurs proposés concernent la prise de décisions politiques aux niveaux national, européen et international. Si la prise de décisions liées au changement climatique intervient indéniablement à l'échelon local et régional, les sources de données en la matière sont très éparpillées et difficiles à rassembler. De plus, en raison de la variété considérable des formes de décentralisation de l'administration publique dans les États membres de l'UE, il serait compliqué d'établir une base comparable pour la collecte des données.

Par sa nature même, le changement climatique est une problématique multisectorielle et a un impact sur le travail d'un large éventail d'institutions. Dans l'UE, ce sont généralement les autorités chargées de l'environnement qui sont compétentes pour l'élaboration des politiques qui concernent directement le changement climatique (par exemple, les objectifs d'émissions de gaz à effet de serre, les stratégies générales d'adaptation, etc.). En outre, les secteurs des transports et de l'énergie jouent un rôle important dans l'élaboration de réponses au changement climatique, car ils sont à l'origine d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Les trois premiers indicateurs proposés se penchent donc sur ces

trois secteurs et, dans la mesure du possible, sur la responsabilité spécifique de chaque ministère ayant un rapport avec le changement climatique, y compris les transports durables et l'énergie.

L'éducation est l'un des facteurs déterminants pour les carrières qui conduisent à des postes à responsabilité. Conformément à la décision de se centrer sur les secteurs de l'énergie et des transports, le quatrième indicateur analyse le pourcentage de diplômées en sciences naturelles et en technologies dans l'enseignement supérieur, à savoir les diplômes conduisant à des qualifications professionnelles de haut niveau. Les sciences naturelles couvrent des branches comme la biologie, la chimie et la physique, qui constituent souvent la formation académique des professions dans le secteur de l'environnement, mais elles peuvent aussi avoir un rapport avec le secteur de l'énergie, notamment en ce qui concerne les technologies liées aux énergies renouvelables. Les technologies couvrent l'étude de toutes les disciplines de l'ingénierie, y compris l'électricité et différentes sources énergétiques, les services de transport et l'ingénierie, le génie civil et la construction et la protection de l'environnement. La formation technique dans ces domaines prépare les diplômés à contribuer à l'élaboration des politiques relatives à la réglementation et à l'utilisation de procédés et de technologies destinés à lutter contre le changement climatique, comme l'efficacité énergétique des bâtiments, les marchés des énergies renouvelables, les solutions automobiles, les transports publics urbains et bien d'autres domaines.

Quatre indicateurs relatifs au rôle des femmes dans la prise de décisions publiques liées au changement climatique et aux diplômées dans des branches scienti-



fiques et techniques sont présentés ci-après, accompagnés des données essentielles correspondantes.

Participation à la prise de décisions liées au changement climatique

Outre les divers aspects de la dimension de genre du changement climatique et de ses conséquences qui ont été exposés plus haut, il y a lieu de se pencher sur la question de savoir qui détermine comment se déroule la planification et la prise de décision et comment la recherche documente et forge ces processus.

Indicateur 1:

Pourcentage de femmes dans des instances décisionnelles des États membres chargées du changement climatique

Cet indicateur fournit des informations sur le pourcentage de femmes et d'hommes au plus haut niveau des institutions (ministères) compétentes en matière d'environnement, de transport et d'énergie au niveau national (généralement des ministères).

Dans les 27 États membres (81 institutions), les postes ministériels dans les trois secteurs considérés ont été classés en trois niveaux hiérarchiques de pouvoir décisionnel. Le niveau 1 couvre les postes les plus élevés du ministère (niveau politique), le niveau 2

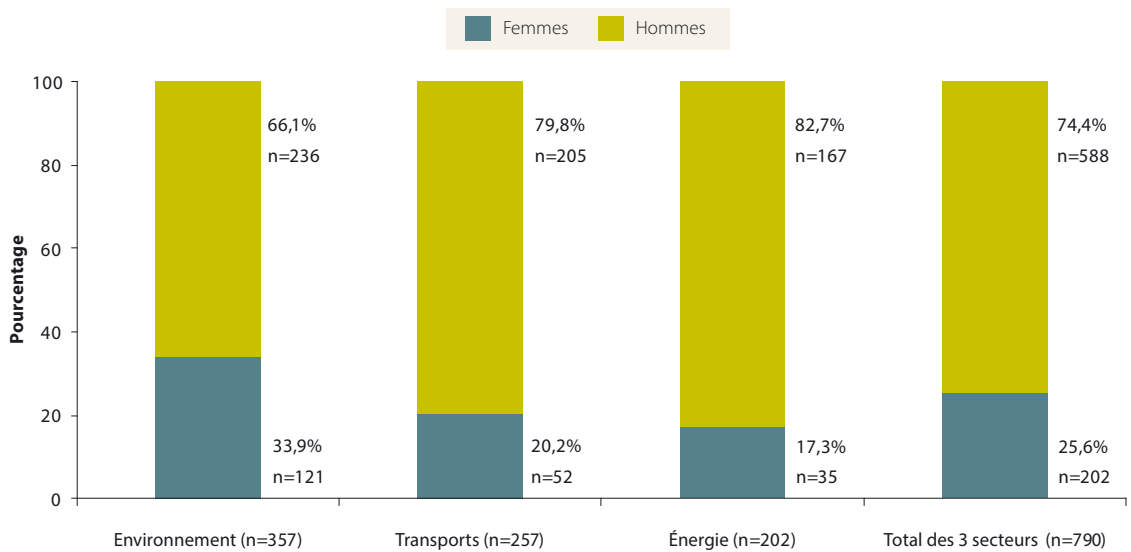
couvre le plus haut niveau de la prise de décisions administratives ou de gestion au sein du ministère et généralement le fonctionnaire qui dirige le ministère, tandis que le niveau 3 couvre les chefs des divisions ou des départements sectoriels.

Les femmes sont légèrement moins susceptibles d'occuper des postes de niveau 1 que de niveau 2 ou 3. En effet, seuls 18,2 % des postes (soit 29 sur 159) de niveau 1 sont occupés par des femmes, tandis que 27,0 % des postes de niveau 2 (41 sur 152) et 27,6 % des postes de niveau 3 (132 sur 479) sont dévolus à des femmes.

L'indicateur montre le degré de présence des femmes à des postes importants pour la prise de décisions en matière de changement climatique et est un indicateur de leur rôle global dans le processus décisionnel. Les données sont ventilées entre les trois secteurs et le total est la somme de tous les postes considérés en 2011.

Dans les États membres de l'UE, à l'échelon national, les femmes semblent jouer un rôle plus important dans le processus décisionnel de haut niveau dans l'environnement que dans les transports et l'énergie. En 2011, les femmes occupaient plus d'un tiers (33,9 %) des postes de haut niveau en rapport avec le changement climatique dans les ministères de l'environnement, alors que ce nombre tombe à 20,2 % dans le secteur des transports et à 17,3 % dans le secteur énergétique (Figure 6). Dans l'ensemble, le pourcentage est légèrement supérieur à un quart (25,6 %).

Figure 6: Femmes occupant des postes de haut niveau en rapport avec le changement climatique dans les ministères nationaux chargés de l'environnement, des transports et de l'énergie, par secteur, UE 27



Source: Données recueillies auprès des États membres entre août et octobre 2011.

Note: Pourcentage des femmes occupant des postes décisionnels de haut niveau en rapport avec le changement climatique dans les ministères chargés de l'environnement, des transports et de l'énergie. En Italie, le poste de niveau 2 au sein de l'autorité chargée de l'énergie était vacant lors de la préparation du rapport. Dans le secteur de l'énergie en Roumanie, les données relatives au niveau 2 n'ont pas été confirmées et les données de niveau 3 n'étaient pas disponibles. «N» est le nombre total. Selon les données disponibles par secteur, dans dix États membres (BE, EE, EL, FR, HU, LU, MT, NL, PT et SE), certains ministères ou institutions couvrent plusieurs secteurs. Par conséquent, lorsque les informations ont été collectées, les personnes pertinentes ont été reprises dans tous les secteurs considérés. Aux fins du calcul des nombres par niveau ou des totaux (ensemble des trois secteurs), ces personnes n'ont été prises en compte qu'une seule fois. Par conséquent, les nombres totaux par secteur et par niveau ou le total général peuvent ne pas correspondre.

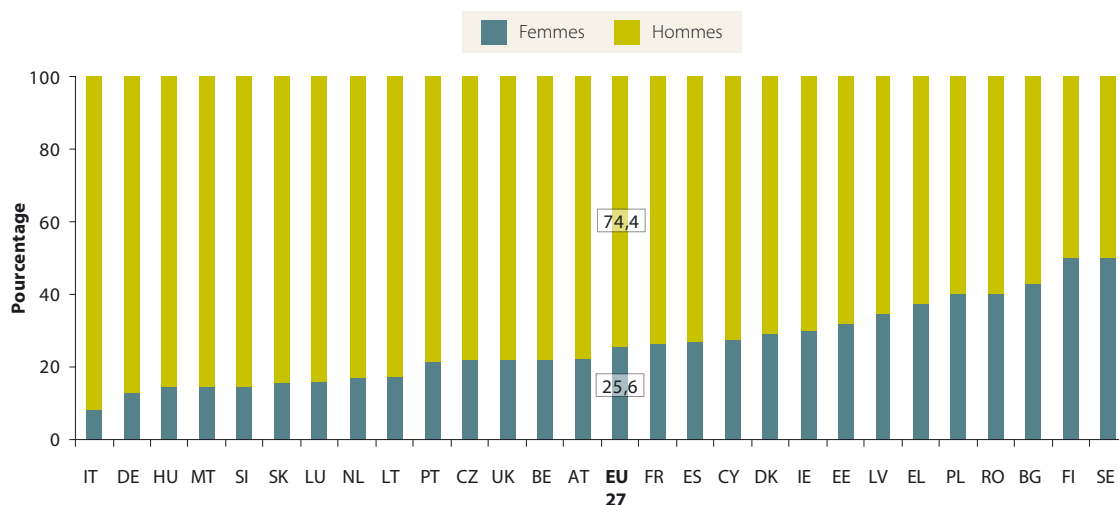
Le rôle des femmes dans les ministères ayant un rapport avec le changement climatique varie considérablement selon les États membres (Figure 7). Seules la Finlande et la Suède atteignent la parité hommes-femmes (50,0 %) dans les postes de haut niveau relatifs à la prise de décisions liées au changement climatique dans les secteurs de l'environnement, des transports et de l'énergie. Les autres États membres dont les chiffres sont supérieurs à la moyenne sont les suivants: Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie,

France, Grèce, Irlande, Lettonie, Pologne, Roumanie et Espagne.

Dans les États membres, en moyenne, 25,6 % des postes décisionnels de haut niveau sont occupés par des femmes dans les secteurs de l'environnement, des transports et de l'énergie. La participation des femmes dans la prise de décisions politiques (niveau 1) est inférieure au pourcentage de femmes occupant des postes opérationnels ou de chef de département (niveaux 2 et 3).



Figure 7: Femmes occupant des postes de haut niveau en rapport avec le changement climatique dans les ministères chargés de l'environnement, des transports et de l'énergie, par État membre



Source: Données recueillies auprès des États membres entre août et octobre 2011.

Note: Pourcentage total des femmes occupant des postes décisionnels de haut niveau en rapport avec le changement climatique dans les ministères chargés de l'environnement, des transports et de l'énergie, par État membre. Pour l'Italie, le poste de niveau 2 au sein de l'autorité chargée de l'énergie était vacant au moment de la préparation du rapport. En ce qui concerne le secteur de l'énergie en Roumanie, les données relatives au niveau 2 n'ont pas été confirmées et les données de niveau 3 n'étaient pas disponibles.

Indicateur 2:

Pourcentage de femmes dans les instances décisionnelles chargées du changement climatique au niveau de l'UE

La Commission européenne et le Parlement européen sont les deux institutions clés en termes d'élaboration des politiques de l'UE. Ces institutions sont responsables de la préparation, de l'évaluation et de l'adoption des politiques et de la législation de l'UE. Bien que le Conseil de l'Union européenne (ou Conseil des ministres) joue également un rôle dans la mise au point et l'adoption des politiques et de la législation de l'UE, le Conseil est composé de ministres nationaux (qui varient selon les sujets traités) et ces données sont déjà suivies par l'indicateur 1.

En ce qui concerne la Commission européenne, quatre directions générales ou DG ont été analysées: la DG Action pour le climat, la DG Environnement, la DG Mobilité et transports et la DG Énergie. À la

différence de ce qui se passe au niveau national, les femmes jouent un plus grand rôle dans la prise de décisions à haut niveau dans les institutions en charge de l'énergie et du changement climatique (40 % des postes sont occupés par des femmes dans ces deux domaines). À la DG Environnement, les femmes occupent 25 % des postes de haut niveau et dans la DG Mobilité et transports, ce chiffre tombe à 12,5 %.

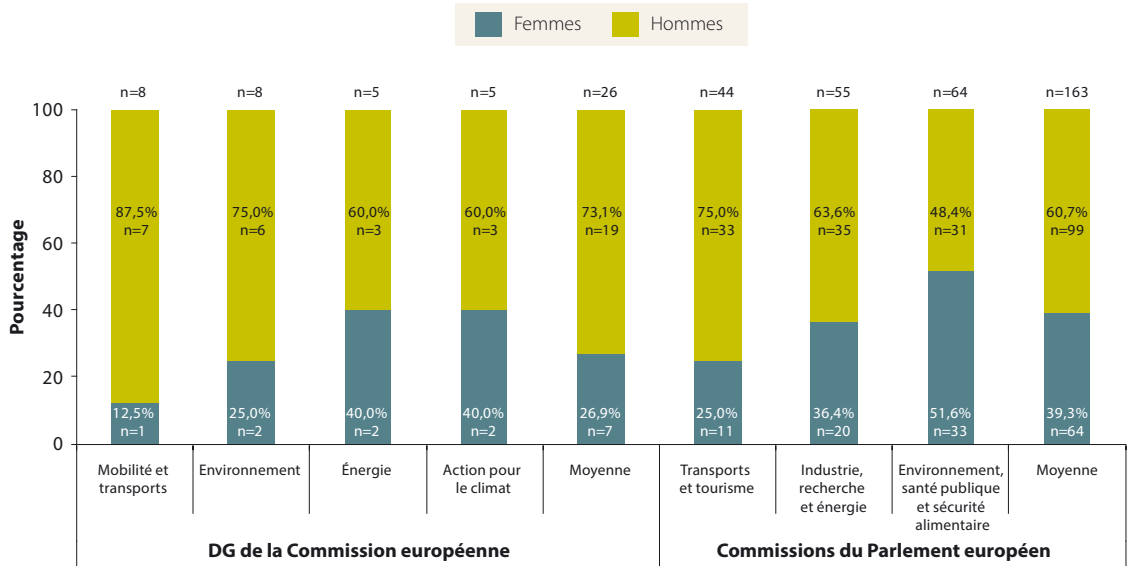
Il convient de noter que l'échantillon en général de données de la Commission européenne est relativement réduit, ce qui signifie que les fluctuations individuelles dans les postes ont un effet considérable sur les chiffres globaux. De nouvelles collectes de données dans le temps permettraient de dégager une tendance et d'obtenir un indicateur plus fiable de la participation des femmes dans la prise de décisions liées au changement climatique au niveau de l'Union européenne.

Du côté du Parlement européen, la participation des femmes dans les trois commissions les plus étroitement liées à l'environnement, aux transports et à l'énergie a été examinée: Environnement, santé

publique et sécurité alimentaire (EPHFS, secteur de l'environnement); Transports et tourisme (TT, secteur

des transports); Industrie, recherche et énergie (IRE, secteur de l'énergie).

Figure 8: Pourcentage de femmes occupant des postes de haut niveau dans les directions générales pertinentes de la Commission européenne et dans les commissions du Parlement européen, 2011



Sources: Annuaire de la Commission européenne et Who's Who des institutions de l'UE et des commissions parlementaires (août 2011).

Note: Les postes pris en compte à la Commission européenne sont: commissaire, directeur général et directeur de chaque sous-direction. «N» est le nombre total.

La collecte de données a révélé que sur les 64 membres permanents de la Commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire, 51,6 % sont des femmes. Du côté de la Commission industrie, recherche et énergie, le pourcentage de femmes est sensiblement moindre: sur 55 membres, 36,4 % sont des femmes. Enfin, le pourcentage de femmes membres de la Commission transports et tourisme est encore plus faible, avec seulement 25 % de femmes occupant des postes de haut niveau sur un total de 44 membres. Le ratio moyen femme/homme dans ces trois commissions est de 64 femmes pour 99 hommes. Les femmes représentent donc, en moyenne, 39,3 % des membres de ces commissions (Figure 8). À l'heure actuelle, dans l'ensemble du Parlement européen, 256 des 736 parlementaires sont des femmes, soit 35 %⁶.

Ces chiffres sont similaires à ceux des ministères nationaux, le secteur de l'environnement étant plus équilibré en termes de genre que les secteurs des transports et de l'énergie.

Indicateur 3:

Pourcentage de femmes dans les instances décisionnelles chargées du changement climatique au niveau international

Sur le plan international, les décisions relatives au changement climatique se prennent au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), y compris lors des réunions annuelles de la Conférence des parties (COP) et de ses organes d'appui. Les délégations qui siègent à la COP mènent les négociations politiques et prennent des décisions sur la politique internationale en matière de changement climatique, notamment en fixant des objectifs pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les négociations de la COP sont soutenues par les travaux de deux organes supplémentaires, appelées «organes subsidiaires». Il existe un organe subsidiaire pour les conseils scienti-



fiques et techniques, qui conseille la COP sur les questions climatiques, l'environnement, la technologie et la méthode. Un autre organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre participe à l'évaluation de l'application de la convention et s'occupe des questions financières et administratives. Généralement, la COP se réunit chaque année et les organes subsidiaires deux fois par an, une fois en même temps que la COP et une seconde fois au cours de l'année.

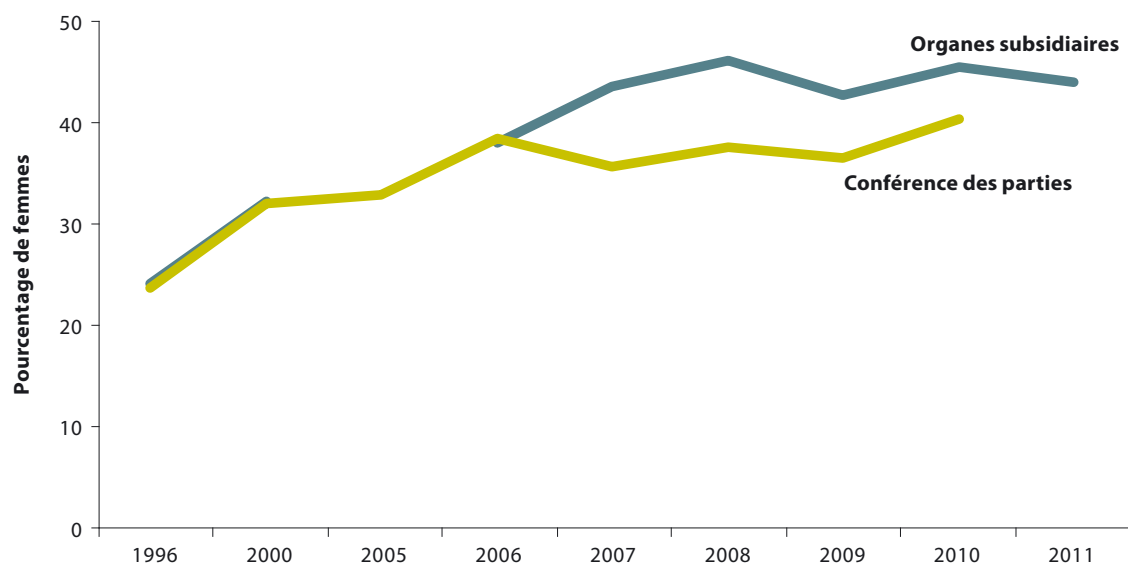
Les données sur le sexe des participants des délégations à la COP et des organes subsidiaires, ainsi que celui des chefs de délégation sont disponibles sur le site internet de la CCNUCC à la fin des sessions. Globalement, la participation des femmes dans les négociations et le travail de soutien de la CCNUCC, y compris en tant que représentants des ministères, conseillers et consultants politiques, s'est accrue depuis le début du processus à l'aube des années 1990.

En ce qui concerne les délégations à la COP, le pourcentage moyen de femmes dans les délégations des États membres de l'UE et dans la délégation de l'UE au cours

des cinq dernières années s'élève à 37,6 %. Les chiffres varient selon les États membres. Les chiffres les plus élevés sont ceux de la Lettonie (57,4 %), de la Finlande (56,8 %), de la Suède (49,5 %), de la Bulgarie (47,4 %) et de la Lituanie (45,6 %). Il va de soi qu'il convient de garder à l'esprit que la taille de ces délégations varie de façon significative d'un État membre à l'autre. Ainsi, en 2010, la taille totale des délégations allait de 4 ou 7 membres pour six États membres (BG, CY, LV, LT, MT, SK) à des délégations 10 fois plus grandes pour la France et l'Allemagne et à 104 pour la Belgique, qui a envoyé des délégations représentant le gouvernement fédéral et chacune des régions.

Dans l'ensemble, entre 1996 et 2010, la participation des femmes a progressé dans les délégations nationales de la CCNUCC (Figure 9). Ainsi, en 1996, lors de la deuxième COP, la participation moyenne des femmes pour l'ensemble des États membres de l'UE et la délégation de l'UE s'établissait à 24,3 %. Cette moyenne est passée à 32,4 % lors de la sixième COP (2000) et a continué à croître de manière constante pour atteindre 40,5 % lors de la seizième COP (2010).

Figure 9: Pourcentage de femmes dans les délégations de l'UE et des États membres à la COP et dans les organes subsidiaires, cinq dernières années



Source: <http://unfccc.int> (listes des participants de l'UE et des États membres, consultées en août 2011).

Note: Pour la COP, les années de réunion sont 2006 à 2010; pour les organes subsidiaires, les années de référence sont 2007 à 2011, étant donné qu'il s'agissait des années les plus récentes disponibles au moment de l'élaboration du rapport.

La participation des femmes au niveau opérationnel des organes subsidiaires est globalement légè-

ment supérieure pour les délégations à la COP plus orientées politiquement (Figure 9). Dans l'ensemble,

le pourcentage de femmes se situe à 44,3 % au cours des cinq dernières années. Un nombre très élevé de déléguées a été enregistré dans les organes subsidiaires pour les trois États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), où les femmes représentaient plus de 75 % des membres des délégations. D'autres pays dont les délégations aux organes subsidiaires comptaient 50 % de femmes ou plus au cours de cinq dernières années sont la Slovaquie (73,9 %), l'Espagne (65,7 %), l'Italie (62,7 %), la Hongrie (61 %), la Finlande (59,6 %), la Bulgarie (57,1 %), la Suède (52,7 %) et Chypre (50 %).

À l'exemple des délégations à la COP, on peut également observer une tendance à la hausse dans les délégations participant aux réunions des organes subsidiaires (Figure 9). En 1996, la participation moyenne des femmes dans les délégations de l'UE aux organes subsidiaires s'établissait à 24,6 %. Cette moyenne a

augmenté de façon constante jusqu'à la vingt-huitième réunion des organes subsidiaires en 2008, où la participation des femmes a atteint 46,2 %. Depuis, la moyenne a légèrement décliné jusqu'à 42,7 % en 2009 lors de la trentième réunion et est repassée à 44 % lors de la trente-quatrième réunion des organes subsidiaires en 2011.

Les chefs des délégations aux organes subsidiaires ont également été pris en compte, étant donné qu'ils disposent d'un pouvoir décisionnel élevé à un poste non réservé à un chef d'État ou à un ministre, mais bien à un expert technique éminent. La figure 10 fait apparaître une tendance à la hausse du pourcentage de femmes chefs de délégation à chacune des réunions des organes subsidiaires ne coïncidant pas avec une COP depuis 1996.

Figure 10: Pourcentage de femmes chefs de délégation dans les organes subsidiaires, 1996-2011



Source: <http://unfccc.int> (listes des participants de l'UE et des États membres, consultées en août 2011).

Note: Résume les données totales relatives au pourcentage de femmes. Les données concernent les réunions des organes subsidiaires organisées indépendamment des réunions de la COP. Les années ne sont donc pas séquentielles. Aucune donnée n'est disponible pour la huitième réunion des organes subsidiaires en 1998.

Il ressort de l'analyse de la présence de femmes aux postes décisionnels dans les négociations internationales sur le changement climatique qu'au cours des cinq dernières années, le pourcentage de femmes dans les délégations siégeant à la COP a augmenté

et a atteint 40,5 % en 2010. La proportion de femmes dans les délégations des organes subsidiaires n'est que légèrement supérieure à celle des délégations à la COP (44 % en 2011).



Segmentation de l'éducation

L'éducation est un domaine d'intervention important pour atteindre les objectifs de Pékin. La Déclaration et le programme d'action affirment que l'une des mesures à prendre par les pouvoirs publics, à tous les niveaux, y compris le niveau municipal, pour réaliser l'objectif K.1 est de «permettre aux femmes d'avoir plus facilement et plus largement accès à l'information et à l'éducation, notamment dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'économie, de façon qu'elles puissent améliorer leurs connaissances et compétences et soient mieux à même de participer aux décisions concernant l'environnement»⁷

Indicateur 4:

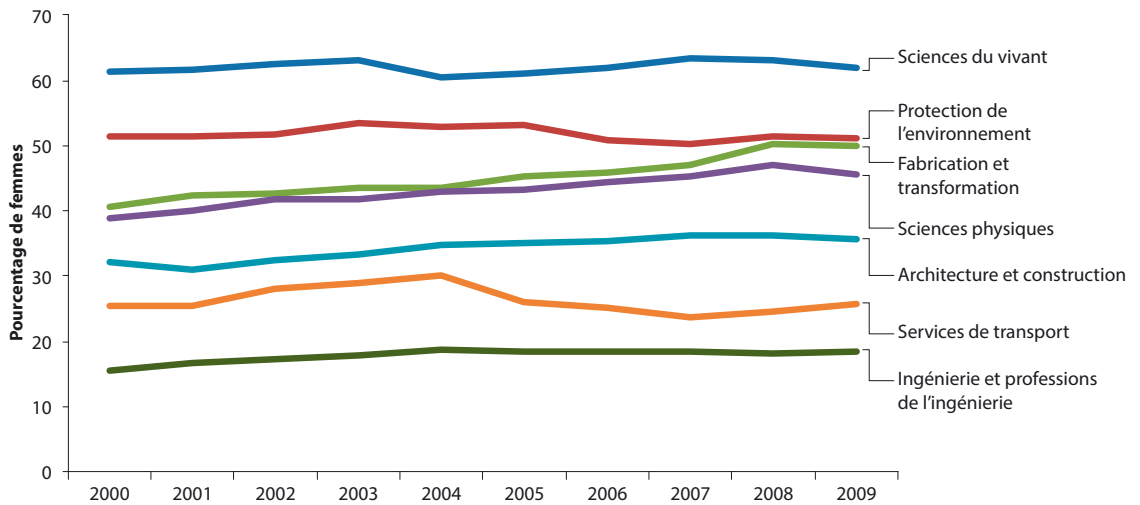
Pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement supérieur parmi l'ensemble des diplômés (niveaux 5 et 6 de la CITE) en sciences naturelles et en technologies au niveau de l'UE et des États membres

Traditionnellement, les femmes sont moins susceptibles de faire des études scientifiques et techniques que leurs homologues masculins. Cette affirmation

a été confirmée par une analyse des diplômées de l'enseignement supérieur en sciences naturelles et en technologies dans les États membres de l'UE. Le pourcentage de diplômées de l'enseignement supérieur est particulièrement bas dans l'ingénierie et les services de transport, deux domaines étroitement liés aux secteurs des transports et de l'énergie, qui occupent une place importante dans la prise de décisions liées au changement climatique.

Les données relatives aux diplômés de l'UE, ventilées par sexe, sont disponibles au niveau national et par domaine d'études auprès d'Eurostat pour les années de référence 2000-2009⁸. Ces données sont disponibles pour les niveaux 3 à 6 de la CITE, qui couvrent le cycle supérieur de l'enseignement secondaire jusqu'au deuxième cycle de l'enseignement supérieur⁹.

L'analyse fait apparaître des différences significatives dans le pourcentage de diplômées dans les disciplines pertinentes au cours de la décennie écoulée (Figure 11). Parmi ces disciplines, les sciences naturelles et la protection de l'environnement sont les choix les plus populaires chez les femmes (61,8 % et 51,1 %, respectivement, en 2009) et les femmes représentent plus de la moitié des diplômés de l'enseignement supérieur pour la plupart des années de référence.

Figure 11: Diplômées de l'enseignement supérieur dans les branches considérées, 2000-2009

Source: Eurostat, Statistiques de l'éducation (educ_grad5)

Note: Les données font apparaître l'évolution du pourcentage de diplômées entre 2000 et 2009 pour chacun des sept domaines ayant le plus de rapport avec les sciences naturelles et les technologies.

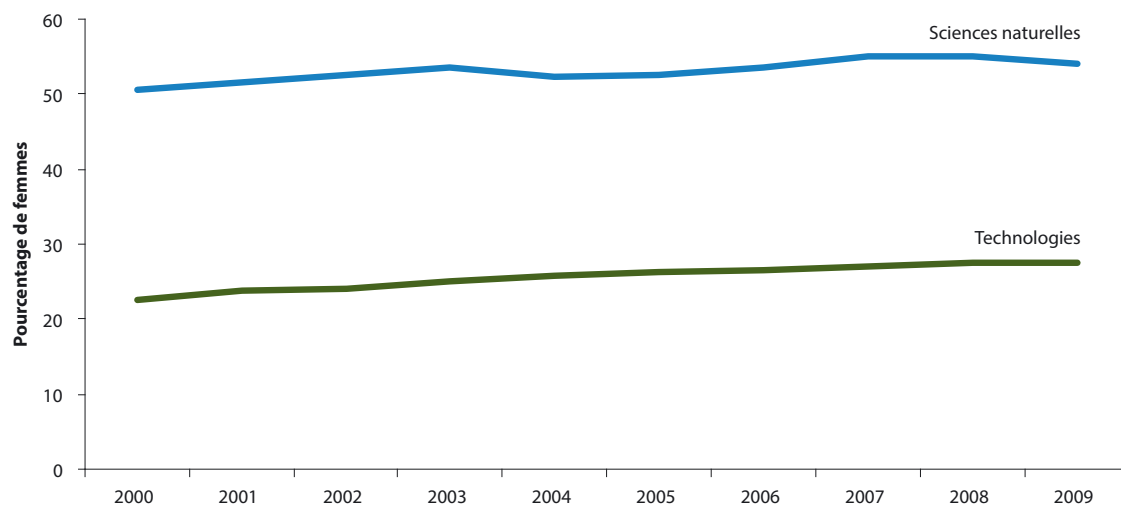
Pour l'indicateur proposé, les données ont été combinées en deux séries composites:

1. «Sciences naturelles»: *sciences du vivant* et *sciences physiques*;
2. «Technologies»: *ingénierie et professions de l'ingénierie*, *fabrication et transformation*, *architecture et construction*, *services de transport* et *protection de l'environnement*.

Les données de base pour les diplômées en 2009 sont de 54,0 % pour les sciences naturelles et de 27,6 % pour les technologies et la situation n'a que peu évolué au cours de la décennie écoulée (Figure 12).



Figure 12: Diplômées de l'enseignement supérieur dans des branches en rapport avec les sciences naturelles et les technologies, UE 27, 2000-2009



Source: Eurostat, Statistiques de l'éducation (educ_grad5)

Note: Diplômés dans les branches en rapport avec les sciences naturelles: équivaut au pourcentage total de diplômées dans les domaines d'Eurostat *Sciences du vivant* et *Sciences physiques*.

Diplômés dans les branches en rapport avec les technologies: équivaut au pourcentage total de diplômées dans les domaines d'Eurostat *Ingénierie et professions de l'ingénierie, Fabrication et transformation, Architecture et construction, Services de transport et Protection de l'environnement*.

Si les femmes forment effectivement la majorité des diplômés en sciences naturelles, soit 54 % (mais, comme le montrent les données plus détaillées, c'est surtout vrai en sciences du vivant et moins dans les sciences physiques), leur nombre, bien qu'il ait légè-

rement augmenté au cours de la décennie écoulée, est nettement inférieur dans les domaines technologiques, à l'exception de la protection de l'environnement, où les diplômées ont été légèrement majoritaires au cours de la dernière décennie.

Conclusions

Le rapport de l'EIGE analyse la dimension de genre du changement climatique dans l'UE en se penchant sur les différentes incidences de l'évolution du climat sur les hommes et les femmes ainsi que sur les divers efforts entrepris pour atténuer le changement climatique. Dans la mesure où il s'agit d'un domaine de recherche relativement nouveau, ce rapport constitue la première tentative de proposer des indicateurs mesurant les progrès accomplis dans l'UE dans le domaine des femmes et de l'environnement. C'est la raison pour laquelle il était important d'étudier les sources de données et de déterminer quelles étaient les données les plus aisément disponibles pour le suivi des progrès futurs. Les résultats de la collecte et de l'analyse des données ont non seulement donné forme aux indicateurs proposés, mais ont également mis en évidence diverses conclusions et recommandations pour les travaux ultérieurs dans ce domaine.

Il ressort du rapport qu'il existe des liens étroits entre le genre et le changement climatique et qu'il est nécessaire de prendre en considération la dimension de genre pour renforcer la réactivité globale des politiques de lutte contre le changement climatique par rapport aux besoins réels des femmes et des hommes et de la société, en général. Les femmes et les hommes sont touchés différemment par les effets du changement climatique; ils contribuent différemment aux émissions de gaz à effet de serre; ils ont des capacités différentes pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter à titre individuel; ils ont des perceptions et des attitudes différentes face

aux options de réduction du changement climatique et, enfin, ils/elles sont affectés différemment par les conséquences socioéconomiques des politiques climatiques. Ces facteurs devraient faire partie intégrante des débats et des décisions politiques en matière de changement climatique.

La participation des femmes aux décisions relatives à la lutte contre le changement climatique est importante pour assurer des politiques plus efficaces et qui tiennent davantage compte de la dimension de genre. L'étude montre que la participation des femmes au processus décisionnel relatif au changement climatique reste faible, tant au plan local que national ou international. On trouve davantage de femmes parmi les chefs des départements sectoriels des États membres qu'aux plus hauts niveaux politiques et administratifs. Les raisons de cet état de fait sont ancrées dans les structures organisationnelles et les cultures, dans la division traditionnelle des activités de soins, dans les tensions liées à la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ainsi que dans les choix éducatifs fondés sur le genre.

Dans le processus décisionnel international en matière de changement climatique, le nombre de femmes membres des délégations envoyées à la CCNUCC par les États membres est en augmentation depuis le début des années 90, une évolution encouragée par les réseaux internationaux non gouvernementaux consacrés à la dimension de genre et au changement climatique. Au niveau national, les



femmes participent souvent davantage aux décisions de politique environnementale lorsque les questions abordées sont de nature moins technologique. En général, la participation des femmes aux décisions relatives aux secteurs de l'énergie et des transports, publics et privés, est relativement faible par rapport à leur participation globale à la main-d'œuvre.

Une participation accrue des femmes aux domaines éducatifs en rapport avec la science et la technologie, qui peut conduire à des carrières dans les secteurs de l'énergie et des transports, est une condition préalable pour accéder aux institutions et aux structures de pouvoir qui contrôlent et soutiennent l'élaboration des politiques sur le changement climatique. Le changement climatique est un domaine politique relativement nouveau et, par conséquent, de nombreuses personnes occupant de hauts postes décisionnels, comme les autorités dans le domaine de l'environnement, ont reçu une éducation dans des domaines très variés, comme les sciences sociales, l'économie ou le droit (où l'on observe une présence beaucoup plus importante de femmes diplômées). Des diplômes scientifiques et technologiques dans des domaines comme l'ingénierie, la physique et les sciences du vivant, ou encore les services de transport, peuvent se révéler importants pour obtenir un poste de haut niveau dans les instances décisionnelles des secteurs de l'énergie et des transports. Il importe néanmoins d'effectuer de plus amples études pour confirmer le lien entre l'éducation et les postes décisionnels.

L'analyse documentaire réalisée pour le rapport de

l'EIGE a mis en évidence le manque d'études et de recherches sur la dimension de genre et le changement climatique. Pour y remédier, **il convient de recenser les lacunes dans les recherches actuelles et d'élaborer des stratégies afin d'intégrer la recherche sur la dimension de genre dans les procédures de prise de décisions.** Par exemple, afin d'exploiter au mieux les données collectées, des objectifs spécifiques et quantitatifs pour la participation des femmes aux processus décisionnels pourraient être fixés dans les politiques relatives à l'égalité des genres et au changement climatique.

Il importe de sensibiliser davantage les opinions à l'importance de la dimension de genre pour le changement climatique afin de surmonter la faible priorité accordée aux questions de justice et d'égalité dans le cadre de la nécessité urgente d'atténuer le changement climatique, qui reste généralement considéré comme une question politique «neutre en termes de genre».

Tant les effets du changement climatique que la nécessité de modifier fondamentalement nos modes de vie requerront des efforts immenses et une prise d'initiatives et de responsabilités de la part des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile. La sensibilité et la réactivité à la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes sont des conditions préalables à ces efforts.

De véritables progrès sur la voie de politiques climatiques plus efficaces et plus équilibrées en termes de genre requerront plus que la simple intégration

d'une formulation qui tienne compte de la dimension de genre dans les documents de politique. En fait, **un changement systémique plus profond, nécessitant non seulement l'intégration de la dimension de genre, mais aussi une transformation des structures sociétales et des relations entre les hommes et les femmes, sera nécessaire** pour soutenir les politiques de lutte contre le changement climatique.

Un manque de volonté à gérer les lourdes implications des questions d'égalité entre les femmes et les hommes est peut-être la raison de leur manque de reconnaissance dans le domaine du changement climatique.

Le domaine K du programme d'action de Pékin prévoit trois objectifs pour les femmes et l'environnement, dont un seul est pris en considération dans le rapport de l'EIGE. Le deuxième objectif vise à améliorer l'intégration des questions et des perspectives propres à la dimension de genre aux politiques en matière de développement durable, tandis que le troisième entend mettre en place des mécanismes permettant d'évaluer les incidences des politiques environnementales sur les femmes. Les travaux réalisés dans ce domaine pourraient être améliorés par de plus amples recherches sur les liens existant entre la participation des femmes aux processus décisionnels et les résultats politiques obtenus. **L'étude des aspects qualitatifs**

des politiques du point de vue de la dimension de genre pourrait sans aucun doute apporter une valeur ajoutée à ce domaine.

Le changement climatique est un vaste domaine qui recouvre de nombreux secteurs ainsi que diverses institutions, dont certaines n'ont pas été prises en compte dans le rapport pour des raisons de temps, de portée et de disponibilité de données. Il s'agit notamment des **instances législatives nationales, des gouvernements locaux et régionaux, du secteur commercial privé, des organisations de la société civile et des institutions universitaires et de recherche**, qui contribuent tous de manière capitale aux politiques en matière de changement climatique et à la mise en œuvre de celles-ci. D'autres études seraient nécessaires pour mieux comprendre le rôle de ces institutions dans les politiques climatiques, la prévalence des femmes dans les processus décisionnels et la mesure dans laquelle celle-ci conditionne les résultats politiques obtenus. Par ailleurs, d'autres recherches sont requises pour analyser d'autres secteurs liés au changement climatique, qui contribuent de manière significative aux émissions de GES et jouent un rôle pertinent dans l'élaboration des politiques de lutte contre le changement climatique, comme l'agriculture, les processus industriels et la gestion des déchets.



Notes

- 1 Déclaration du Sommet nordique, Conseil des ministres nordiques, 2009.
- 2 Bilan de la mise en œuvre dans l'UE du domaine K du programme d'action de Pékin: Les femmes et l'environnement - L'égalité des genres et le changement climatique. Disponible en téléchargement sur www.eige.europa.eu
- 3 Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe international qui dirige l'évaluation du changement climatique. Il a été institué par le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) afin de donner au monde un avis scientifique clair sur l'état actuel des connaissances sur le changement climatique et ses effets potentiels au niveau environnemental et socioéconomique.
- 4 La base de données de l'Agence européenne pour l'environnement peut être consultée à l'adresse: <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/data-viewers/greenhouse-gases-viewer>
- 5 Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen, livre blanc de la Commission européenne, COM (2009) 147 final, avril 2009:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0147:FIN:FR:PDF>
Europe 2020: Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, COM(2010) 2020 final, mars 2010:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>
Feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050, Commission européenne, COM(2011) 112 final, mars 2011:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0112:FIN:FR:PDF>
- 6 Programme européen sur le changement climatique (PECC), depuis juin 2000: http://ec.europa.eu/clima/policies/eccp/index_en.htm (en anglais uniquement)
- 7 Données relatives au premier trimestre 2011, base de données des femmes et des hommes dans la prise de décision, disponible sur http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/gender-decision-making/database/index_en.htm (en anglais uniquement).
- 8 Programme d'action de Pékin: <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html>
- 9 Base de données d'Eurostat: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database.
Les statistiques utilisées dans le cadre de cette analyse peuvent être consultées dans les statistiques de l'éducation, tableeduc_grad5. La dernière mise à jour des données remonte au 1er octobre 2011 et la dernière année de référence est 2009.
- 10 Classification internationale type de l'éducation: CITE 1997, UNESCO, 1997. http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/iscid_1997.htm

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

**Bilan de la mise en œuvre dans l'UE du domaine K du programme
d'action de Pékin: Les femmes et l'environnement**

L'égalité des genres et le changement climatique

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

2012 – 26pp. – 17,6x25cm

ISBN 978-92-9218-030-0

doi: 10.2839/3682



www.eige.europa.eu



Office des publications

